

Nouveaux arrivants dans la Nièvre : des actifs et des retraités

Entre 2002 et 2007, près de 22 700 nouveaux habitants se sont installés dans la Nièvre, un département qui compte de moins en moins d'habitants.

La moitié de ses nouveaux arrivants sont des actifs, plutôt jeunes. Davantage diplômés que l'ensemble des actifs du département, ils occupent des emplois moins stables et davantage situés en dehors du département. Ils viennent avec leurs enfants et résident souvent en ville, à proximité des services et équipements. Les retraités préfèrent les zones rurales, parfois loin des équipements dont ils pourraient avoir besoin, comme ceux de santé.



N°165 - Février 2011

La Nièvre compte 220 700 habitants en 2008 soit 4 500 habitants de moins qu'en 1999. Elle fait partie des sept départements français dont la population diminue. Ce déclin démographique est déjà ancien, il a débuté à la fin des années 60. Toutefois, il s'est nettement ralenti ces dernières années et s'établit à - 0,2 % chaque année entre 1999 et 2007 alors qu'il atteignait - 0,4 % dans les années 90.

Si le vieillissement de la population se poursuit et avec lui l'excédent de décès sur les naissances, on observe cependant un regain d'attractivité du département : le solde migratoire de moins en moins négatif au fil du temps est devenu positif entre 1999 et 2007.

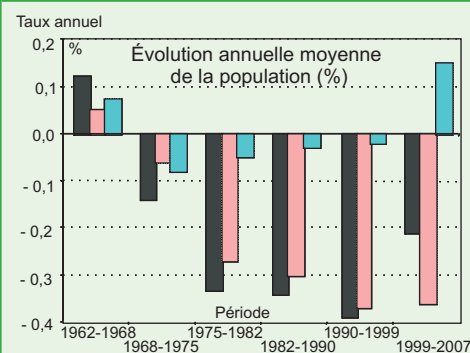
Un regain d'attractivité

Le nombre de personnes s'installant dans le département dépasse désormais le nombre d'individus qui le quittent : le solde migratoire affiche un excédent de 340 personnes par an entre 1999 et 2007 alors que la perte annuelle était de 40 habitants dans les années 90 et d'environ 80 dans les années 80. Ce bilan global varie selon les âges. Il reste fortement négatif pour les jeunes de 20 à 29 ans (- 2 200 entre 2002 et 2007), c'est-à-dire aux âges des études supérieures ou du premier emploi. Le solde migratoire est, à l'inverse, positif pour les personnes de 55 ans et plus (+ 2 600 personnes) et relativement équilibré pour les autres classes d'âge.

11 % de nouveaux Nivernais

En 2007, près de 22 700 Nivernais sont des nouveaux arrivants, c'est-à-dire venus s'installer dans la Nièvre au cours des cinq

La Nièvre bénéficie d'un regain d'attractivité sur la dernière période



■ Taux annuel moyen de variation de la population
 ■ dont variation due au solde naturel
 ■ dont variation due au solde apparent des entrées-sorties

Solde naturel : différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Solde migratoire : différence entre le nombre des arrivées (ou entrées) dans la Nièvre et celui des départs (ou sorties). Entre deux recensements, il est estimé par la différence entre la variation de population et le solde naturel (connu par l'état-civil), il se nomme alors solde apparent.

Sources : Insee, RP1962 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales - État civil.



PREFET
DE LA NIEVRE

Parmi les nouveaux arrivants, deux fois et demi plus d'actifs que de retraités

Répartition en 2007 des nouveaux Nivernais en fonction de leur origine géographique* et selon leur type d'activité

Origine géographique*	Actifs %	Étudiants, scolaires, moins de 14 ans %	Retraités et préretraités %	Autres inactifs %	Ensemble %
Nombre	11 533	4 431	4 583	2 105	22 652
Île-de-France	25	22	51	31	30
Centre	16	16	9	11	14
Bourgogne	15	13	7	12	13
Auvergne	9	8	3	6	7
Rhône-Alpes	6	5	3	4	5
Autres régions	23	25	20	20	23
Étranger	6	10	6	16	8
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Insee, RP 2007, exploitation principale.

*Lieu de résidence cinq ans auparavant.

dernières années. Ils représentent 11 % de la population âgée de 5 ans et plus. Cette intensité de nouveaux arrivants est un peu supérieure à celle observée dans l'ensemble de l'hexagone où 10 % de la population a changé de département. Elle est également plus forte que dans les autres départements français en décroissance démographique où elle varie entre 6 et 10 %, excepté pour la Creuse (12 %).

On s'installe dans la Nièvre à tout âge, mais surtout entre 20 et 35 ans, souvent avec des enfants. Les jeunes (moins de 35 ans) représentent 51 % des nouveaux arrivants contre seulement 33 % de l'ensemble de la population. Les installations de personnes de 55-65 ans sont également nombreuses. À l'inverse, seulement 9 % des nouveaux arrivants ont dépassé les 65 ans contre 23 % de l'ensemble des Nivernais. Au total, les

nouveaux venus ont en moyenne 38 ans alors que la population nivernaise a 44 ans en moyenne. Les arrivées ont tendance à freiner le vieillissement de la population.

Surtout des néo-ruraux

Près de 40 % des nouveaux nivernais peuvent être qualifiés de néo-ruraux : ils ont quitté une zone urbaine pour gagner le rural nivernais. En effet, les 3/4 des nouveaux Nivernais sont des anciens urbains et une majorité (55 %) s'installent dans les campagnes du département notamment celles situées dans les cantons au nord. À Saint-Amand-en-Puisaye ou à Cosne-Cours-sur-Loire Nord, 17 % des habitants sont des nouveaux arrivants. Les nouveaux Nivernais viennent principalement d'Île-de-France (à 30 %) mais leur origine a tendance à se

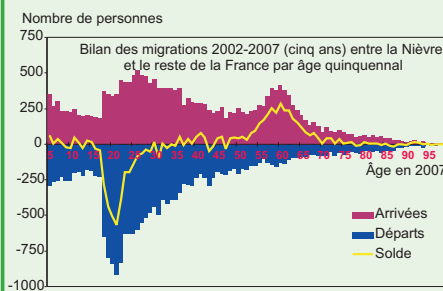
Qu'est-ce qu'un nouveau Nivernais ?

Les nouveaux Nivernais (appelés également les arrivants, nouveaux venus ou nouveaux habitants) sont l'ensemble des personnes ayant déclaré lors du recensement de la population de 2007 dont la collecte s'est échelonnée entre 2005 et 2009 :

- occuper, au moment du recensement, une résidence à titre principal dans la Nièvre,
- habiter dans un autre département ou à l'étranger cinq ans auparavant.

La date exacte de la migration ainsi que la situation familiale et socioprofessionnelle est connue au moment du recensement mais pas au moment de la migration. Les enfants de moins de cinq ans ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré, n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure.

Deux pics d'arrivées : autour de 25 ans et de 60 ans



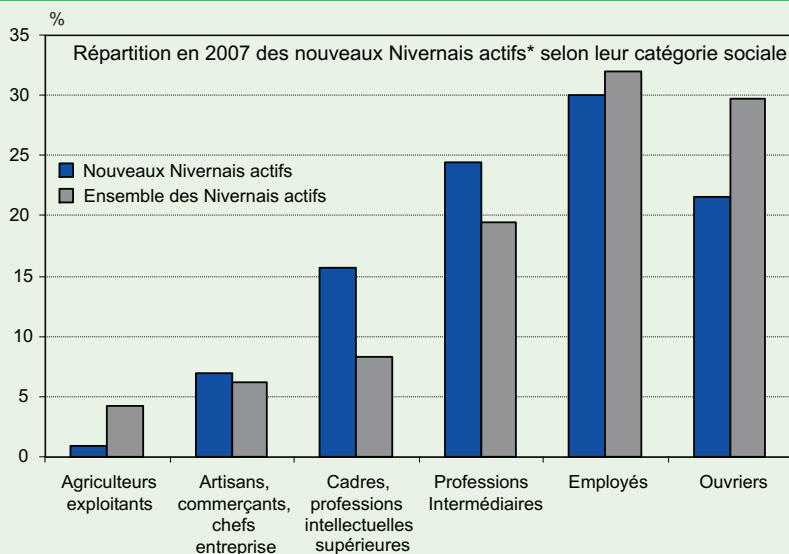
Source : Insee - RP 2007, exploitation principale

diversifier par rapport à la période 1990-1999. Les provenances de la région francilienne sont moins fréquentes : elles représentaient 38 % des arrivées dans les années 90. À l'inverse, celles de la région Centre se sont renforcées : 14 % contre 12 %, ainsi que celles du reste de la Bourgogne (14 contre 12 % également). Les venues de l'étranger prennent également de l'ampleur (8 contre 5 %) : toujours des Néerlandais, moins d'Allemands, et désormais davantage de Britanniques.

Des jeunes et des actifs

Deux groupes de nouveaux arrivants peuvent être distingués selon leur région d'origine et les lieux de la Nièvre où ils s'installent : les actifs et les retraités. En cinq ans, près de 11 500 actifs sont venus s'installer dans la Nièvre. Ils sont jeunes, la moitié a moins de 35 ans, et viennent essentiellement des départements limitrophes (34 %) et de l'Île-de-France (25 %). Ils s'installent à part égale dans l'espace urbain et dans l'espace rural nivernais.

Des nouveaux actifs plus qualifiés que l'ensemble des actifs nivernais



Source : Insee, RP 2007, exploitation complémentaire.

* Actifs ayant un emploi ou chômeurs en 2007.

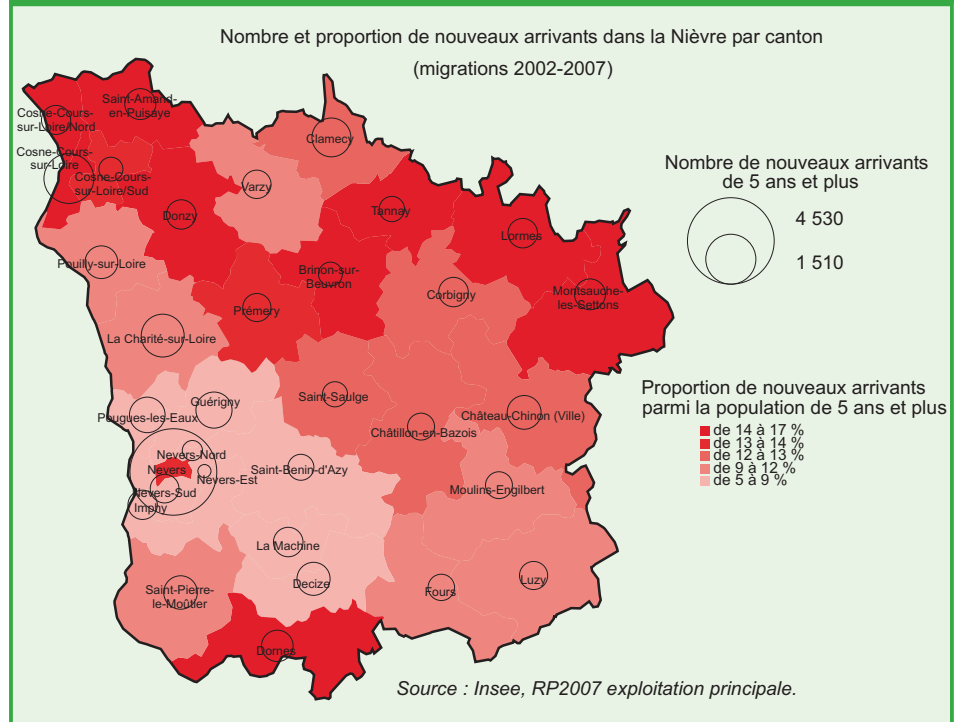
Par rapport à l'ensemble des actifs nivernais, ils sont davantage diplômés et occupent des emplois plus qualifiés : 40 % sont cadres ou exercent une profession intermédiaire contre 28 % dans la Nièvre. Ils contribuent ainsi à élever le niveau de qualification de la population active du département.

En revanche, ils occupent moins fréquemment un emploi stable (un emploi sans limite de durée), 70 % contre 74 %, et sont davantage touchés par le chômage. Les femmes, en particulier, ont davantage de difficultés à trouver un emploi : leur taux de chômage est sept points plus élevé que celui des hommes, un écart plus important que sur l'ensemble de la population active du département où le différentiel est de trois points. Les nouveaux Nivernais qui ont un emploi travaillent plus fréquemment en dehors du département, 19 % contre 11 %, une tendance qui s'accroît puisque les arrivants des années 90 n'étaient « que » 14 % dans cette situation.

Par ailleurs, 6 % des couples nouveaux arrivants (c'est-à-dire dont l'un des conjoints est nouvel arrivant) sont sans véritable revenu du travail ni pension de retraite, ou dans la situation où un seul adulte occupe un emploi mais à temps partiel. Ils viennent peut-être dans le département pour bénéficier d'un moindre coût du logement.

Le développement d'emplois pour ces nouveaux arrivants, en particulier pour les femmes, apparaît ainsi comme un enjeu

Des nouveaux Nivernais relativement nombreux dans les cantons du nord et à Nevers

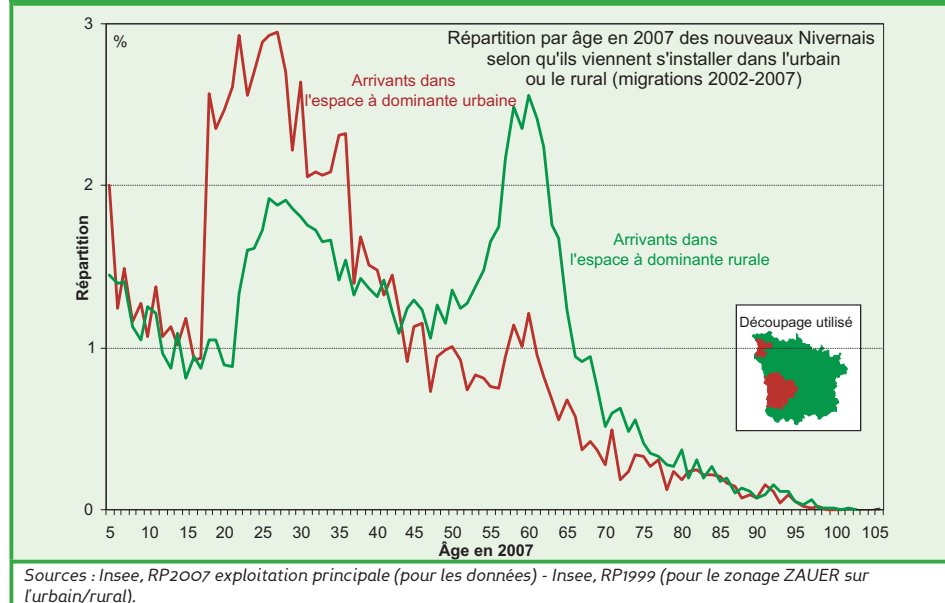


fort pour améliorer leurs conditions de vie dans le département.

Ces actifs viennent avec leurs enfants. En cinq ans, 2 400 familles avec enfants sont ainsi venues s'installer dans la Nièvre, surtout dans des communes bien dotées en commerces et services puisque 63 %

d'entre elles résident dans les agglomérations de Nevers et de Cosne-Cours-sur-Loire ou dans l'un des chefs lieux de canton de zone rurale. L'équipement en commerces et services apparaît ainsi comme un atout important d'attractivité de ces populations dont les besoins sont importants en termes de gardes d'enfants, écoles, équipements de santé, activités de loisirs, transport.

Des arrivants souvent actifs dans l'urbain, retraités dans le rural



Le territoire français est partitionné selon la typologie issue du zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER). L'espace à dominante urbaine (l'urbain) est constitué des pôles urbains (les grandes agglomérations) et de leur zone d'influence déterminée à partir des déplacements domicile-travail du recensement de 1999. Les communes n'appartenant pas à l'espace urbain constituent l'espace à dominante rurale (le rural).

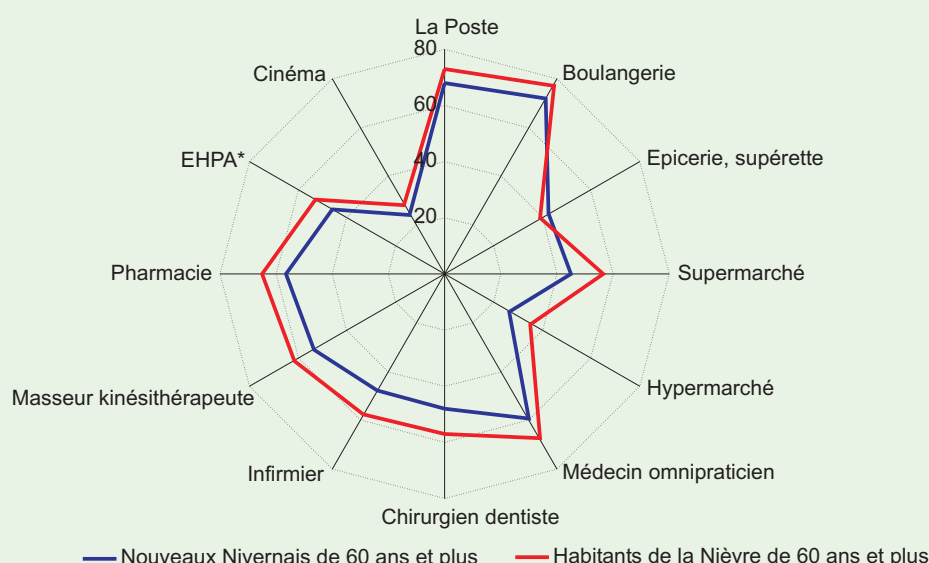
Des retraités de l'Île-de-France attirés par la campagne nivernaise

Les retraités sont la deuxième catégorie de population à gagner le département. La moitié d'entre eux arrivent d'Île-de-France. Ils présentent potentiellement un pouvoir d'achat élevé : 32 % sont d'anciens cadres ou exerçaient une profession intermédiaire contre 19 % de l'ensemble des retraités nivernais. Les natifs sont peu nombreux, certains ont connu le département lors de séjours touristiques, d'autres ont pu acquérir une résidence secondaire qu'ils habitent définitivement une fois leur activité professionnelle terminée.

Près de trois quarts de ces nouveaux résidents âgés (principalement autour de la soixantaine) choisissent de vivre dans les communes de l'espace rural du département. Celles-ci sont en moyenne moins bien pourvues en équipements, y compris en équipements de santé, que les

Les plus âgés ont une moins bonne accessibilité aux équipements, commerces et services

Proportion des habitants disposant de l'équipement dans sa commune de résidence (%)



Sources : Insee, RP 2007 exploitation principale - BPE 2008.

* Etablissement d'hébergement pour personnes âgées.

Guide de lecture :

59 % des nouveaux Nivernais de 60 ans et plus disposent dans leur commune d'un médecin omnipraticien, la proportion atteint 68 % dans la population nivernaise de cet âge.

Un **équipement** est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu : la gamme supérieure est composée de 36 équipements (par exemple les lycées, services des urgences, hypermarchés), la gamme intermédiaire de 28 (les collèges, supermarchés, postes de police ou de gendarmerie...) et la gamme de proximité de 23 (les épiceries, boulangeries, écoles, médecins généralistes...). Une commune est **pôle d'équipement** si elle dispose d'au moins la moitié des équipements d'une des trois gammes.

communes plus urbaines. Ainsi, les nouveaux Nivernais âgés disposent dans leur commune de résidence moins fréquemment que l'ensemble des Nivernais du même âge d'un médecin généraliste (59 contre 68 %), d'une pharmacie (57 contre 65 %), d'un supermarché (27 contre 35 %). Les temps d'accès aux équipements de santé, en sont augmentés, alors même que le recours à ces services risque de se multiplier avec l'augmentation attendue de la population âgée.

Le vieillissement de la population pourrait, en effet, entraîner un doublement du nombre de personnes de 80 ans et plus d'ici 2040. Si les

tendances démographiques perdurent, cette population pourrait passer de 16 300 en 2007 à 31 500 en 2040 provoquant une augmentation de leurs besoins spécifiques : portage de repas, aides ménagère, logements adaptés pour le maintien à domicile, prise en charge sanitaire et médico-sociale, places en maisons de retraite.

■ David Brion

POUR EN SAVOIR PLUS

- La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement - Insee Bourgogne n° 163 - décembre 2010.
- Le Charitois-Sancerrois : une vocation résidentielle à conforter - Insee Bourgogne n° 160 - septembre 2010.
- La Bourgogne gagne des habitants autour des villes-centres et le long des grands axes - Insee Bourgogne n° 150 - janvier 2009.
- Les nouveaux arrivants dans la Nièvre : de nombreuses installations dans les campagnes nivernaises - Insee Bourgogne n° 88 - décembre 2001.